

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 25 (1979)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles économiques de Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(Colombie, Costa-Rica, et Salvador, Equateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua) et enfin six pays d'Asie (Rép. de Corée, Inde, Macao, Malaisie, Philippines, Sri-Lanka). (A.T.S.)

Taux d'alcoolémie : la réglette au service du conducteur

Le groupement des agents et fabricants suisses de spiritueux de marque (G.S.M.) offre gratuitement à toute personne qui le désire une petite réglette qui sert à déterminer son taux d'alcoolémie. La réglette permet de tenir compte de son poids, de son sexe, de la quantité d'alcool ingurgité, du temps écoulé après la dernière absorption d'alcool et du fait que les boissons ont été prises à jeun ou pendant un repas. La somme de ces indications que l'on peut faire apparaître très simplement sur une petite réglette donne le taux d'alcoolémie et permet ainsi de savoir si l'on peut prendre le volant ou s'il vaut mieux s'abstenir.

Comme l'indiquait le quotidien « La Suisse », le G.S.M. distribue maintenant les fameuses réglettes à tous ceux qui en font la demande, et ceci gratuitement jusqu'au nombre de 50 exemplaires. En revanche plusieurs organisations ou les distributeurs de boissons alcoolisées qui pensent mettre notamment à disposition les réglettes dans les débits de boisson, les stations services ou encore les principaux points de vente paient 52 centimes par réglette. Pour le moment, le G.S.M. a acquis 50 000 réglettes pour calcul du taux d'alcoolémie auprès de l'Institut de recherches scientifiques, économiques et sociales sur les boissons, de Paris. L'opération est revenue à 25 000 F au G.S.M. qui regroupe 20 sociétés membres, toutes faisant obligatoirement partie simultanément de

la société suisse des liquoristes. Pour les femmes, les données vont d'un poids variant entre 45 et 70 kilos, pour les hommes entre 50 et 90. Les grammes d'alcool sont indiqués en particulier pour les divers apéritifs, les liqueurs, le whisky, les anisés, les « pousse-café », le vin, le champagne et la bière. Les taux d'alcoolémie peuvent être déterminés après additions du nombre de grammes absorbés après 30 minutes, 1 heure, 2 heures et 4 heures, avec un tableau pour les boissons prises à jeun et un autre pour celles prises au cours d'un repas. Ainsi, une femme pesant 45 kilos ayant absorbé un verre de vin et whisky à jeun sera déjà à 0,8 pour mille, tandis qu'elle ne sera qu'à 0,5 si elle pèse 70 kilos. Pour la même dose, un homme de 50 kilos sera à 0,6 et à 0,4 s'il pèse 90 kilos, les chiffres correspondant à une demi-heure après l'absorption d'alcool. Mais un homme de 50 kilos ayant pris un apéritif, un demi de rouge et un calvados navigue déjà aux environs d'1,5 pour mille, c'est-à-dire qu'il aura souvent intérêt à ce que sa femme le reconduise à la maison.

On peut commander les réglettes auprès du groupement des agents et fabricants de spiritueux de marque, 98, rue de Saint-Jean, 1201 Genève.

(A.T.S.)

Le Caquelon

Restaurant de spécialités suisses

fondues — raclettes

43, grande rue 78240 Chambourcy

Tél. 965-28-41

*Ouvert tous les soirs et dimanche midi
Fermé le dimanche soir et le lundi*

Au centre du village près de l'église, à 2 km de ST GERMAIN EN LAYE par la RN 13, direction Mantes.

Nouvelles économiques de Suisse

Une nouveauté révolutionnaire dans le secteur des produits alimentaires : le lait croustillant.

Une nouvelle forme de lait pour un nouveau chocolat au lait

Après plusieurs années d'étroite collaboration, deux entreprises de Suisse romande, Suchard, Neuchâtel et la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, Lausanne, sont parvenues à créer une toute nouvelle sorte de lait séché, baptisé « lait croustillant », et spécialement élaboré pour la fabrication d'un nouveau chocolat au lait Suchard qui est vendu depuis dans toute la Suisse.

Le lait croustillant est fabriqué selon un nouveau procédé qui consiste à pasteuriser le lait frais et à le soumettre à l'évaporation puis à sécher le concentré sous vide. Le produit fini se présente sous forme de flocons de lait blancs et réguliers qui sont ajoutés à une masse de chocolat.

Avec ce lait croustillant, Suchard fabrique un nouveau chocolat au lait sous la marque « Crissmilk ». Qualité particulière de Crissmilk : sa teneur en lait plus élevée due à l'adjonction des flocons de lait, ce qui enrichit encore fortement un chocolat au lait. On obtient ainsi un chocolat surprenant qui a gardé le goût du chocolat mais que le lait croustillant a rendu encore plus savoureux.

La création du nouveau chocolat au lait Crissmilk de Suchard



laisse apparaître un fait significatif : la collaboration entre fabricant de chocolat et industrie laitière a conduit à une innovation technique très importante. Cette réussite pourrait servir d'exemple et inciter l'industrie suisse et l'économie à une collaboration plus intensive.

Plus de lumière avec moins de courant

Technique de l'éclairage : une révolution économisant de l'énergie

L'un des plus grands bouleversements survenus dans le domaine de la technique de l'éclairage depuis l'invention, il y a cent ans, de la lampe à incandescence par Thomas A. Edison, a été présenté, le 14 juin 1979, par la General Electric américaine, à l'occasion de conférences de presse simultanées à New York et à Londres. Cette compagnie a présenté une source de lumière entièrement nouvelle. Celle-ci

remplace l'ampoule électrique usuelle, demande moins de courant et a une plus longue durée de vie. C'est ainsi que, pour la première fois, chaque ménage pourra bientôt bénéficier des progrès de la technique d'éclairage moderne.

Les spécialistes sont d'avis que cette nouvelle lampe représente la plus importante découverte depuis l'introduction des tubes fluorescents par la General Electric en 1938. Elle devrait être lancée sur le marché au début de 1981 sous le nom de « Electronic Halarc ». Les coûts totaux pour la recherche et le développement sont estimés à environ 34 millions de francs. Viennent encore s'y ajouter des investissements de 40 millions de francs pour la construction d'installations de fabrication spéciales.

Les lampes « Electronic Halarc » fonctionnent d'après la technique de vapeur halogène. Un système électronique incorporé dans le culot de l'ampoule assure une transformation optimale de l'énergie électrique en lumière. Des oscillations dans la tension de réseau sont immédiatement équilibrées par le système électronique. Les nouvelles sources de lumière atteignent ainsi une durée de vie qui est quatre à cinq fois supérieure à celle des ampoules incandescentes usuelles. Etant donné qu'en même temps, le coefficient d'efficacité est cinq fois supérieur, elles exigent cinq fois moins de courant pour le même éclairage. C'est pourquoi, les lampes « Electronic Halarc » représenteront pour le consommateur une économie de plus d'un tiers aux coûts actuels de courant, malgré leur prix d'achat qui sera d'environ 17 francs.

Considérées dans leur ensemble, les économies sur le plan de l'énergie seront très impor-

tantes. Si les 105 millions de ménages que compte l'Europe occidentale remplaçaient ne fût-ce qu'une seule ampoule conventionnelle par une lampe « Electronic Halarc », cela entraînerait, pour une durée de vie moyenne de cinq ans, une réduction de consommation totale de 40 milliards de kilowatts-heures, soit plus que la consommation de courant annuelle de toute la Suisse.

L'aspect extérieur de la nouvelle génération de lampes ne sera guère différent de celui des ampoules ordinaires. Contrairement aux tubes à néon, la lampe en question n'exige aucune douille spéciale et se visse dans les raccords filetés habituels. Les acheteurs pourront se la procurer sous toutes les formes de lampe et intensités lumineuses usuelles, et même comme réflecteurs pour l'éclairage par spots lumineux. La couleur de la lumière correspond en général à celle des ampoules à incandescence, et c'est pourquoi la nouvelle lampe se prête parfaitement bien pour l'éclairage domestique, celui des locaux de travail et des étalages.

FIDUCIAIRE GENERALE S.A.
Berne

Exposition suisse à Moscou

L'art helvétique est à l'honneur à Moscou. En effet, après une semaine du film suisse, les Moscovites peuvent maintenant admirer une exposition de peintures et d'art graphique du suisse Théophile Steinlen (1859-1923). L'exposition qui a été organisée par Pro Helvetia et le ministère soviétique de la culture s'est ouverte le 15 juin. Les œuvres de Steinlen ont été mises à disposition par le musée du Petit Palais de Genève. L'inauguration s'est faite en présence du Président de Pro Helvetia, l'ancien conseil-

**PEINTURE - DECORATION
PAPIER PEINT - VITRERIE
RAVALEMENT**



6, Rue Désiré Lelay 93200 ST DENIS

Tél. : 820.72.05 R.M. 2016.72.75-93

Jacky SUAREZ

ler fédéral Willy Spuehler et d'un représentant du ministre soviétique de la culture. Tous deux ont insisté sur l'importance de telles manifestations culturelles dans le but d'améliorer la compréhension entre la Suisse et l'Union soviétique. (ats).

Entrée de la Suisse à l'O.N.U. K. Waldheim favorable

Interrogé par la télévision suisse, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'O.N.U., s'est déclaré favorable à l'entrée de la Suisse au sein de cet organisme : « la Suisse pourrait apporter une contribution fructueuse à nos efforts de paix ». D'autre part, il a souligné le rôle très actif tenu présentement par notre pays.

Selon M. Sigismond Marcuard, ambassadeur et observateur de la Suisse à l'O.N.U., notre position d'observateur s'est dégradée au cours des années. Alors qu'auparavant le groupe des Etats non membres était nombreux et donc écouté, aujourd'hui l'O.N.U. est universelle et les pays qui n'en font pas partie sont continuellement oubliés. En outre, poursuit M. Marcuard, une nouvelle catégorie d'observateurs y est depuis peu accréditée, à savoir organisations, mouvements de libération, etc., qui bénéficient d'un meilleur statut que le nôtre. Ainsi, conclut-il, l'entrée de la Suisse à l'O.N.U. activerait la politique de neutralité de notre pays qui pourrait, dans le cadre de l'O.N.U. être chargé de missions spéciales. (A.T.S.)

Les universités populaires veulent voir leurs certificats reconnus officiellement

La reconnaissance officielle des certificats délivrés par les universités populaires, l'éducation permanente dans le 3^e âge et la

création de nouvelles sections ont constitué les principales activités de l'association des universités populaires suisses (A.U.P.S.) en 1977-1978. Comme le révèle le rapport annuel de l'association, celle-ci a pris contact l'an dernier avec la section de la formation professionnelle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (O.F.I.A.M.T.) en vue d'obtenir une reconnaissance officielle des certificats décernés par les universités populaires.

Les cours de certificat, donnés pour les langues allemande, anglaise, française, italienne, russe et espagnole, ainsi que les mathématiques, représentent une proportion toujours plus élevée des cours offerts par les universités populaires : le pourcentage est passé de moins de 36 pour cent en 1976-1977 à plus de 40 pour cent l'an dernier.

Le nombre des candidats aux certificats a également augmenté, passant dans le même temps de 714 à 725. L'Assemblée générale de l'A.U.P.S. a élaboré en novembre dernier un certain nombre de principes relatifs à l'éducation permanente dans le 3^e âge. Pour permettre aux personnes âgées de suivre plus facilement les cours des universités populaires, ceux-ci devraient notamment être organisés non plus le soir uniquement, mais également pendant la journée. En outre, les universités populaires veulent institutionnaliser le dialogue avec les organisations qui s'occupent spécialement du 3^e âge. (A.T.S.)

Comment devient-on pilote à la Swissair ?

Le métier de pilote, qui inspire les rêves de bien des jeunes gens, connaît des heures sombres. Une « communauté d'inté-

rêts de pilotes professionnels suisses », fondée récemment à Zoug, a indiqué qu'un grand nombre de pilotes professionnels brevetés et licenciés étaient au chômage et ne pouvaient entrer à la Swissair, alors que la compagnie nationale employait environ deux cents pilotes étrangers. Paul Maximilien Mueller, capitaine à la Swissair et chef du personnel volant, donne son point de vue sur la question.

Selon M. Mueller, la Swissair est ouverte à tout pilote dont les qualifications correspondent aux exigences de la compagnie nationale — qu'il soit suisse ou étranger — car aujourd'hui il existe un très gros besoin de pilotes que le seul marché suisse ne peut satisfaire. Cependant, c'est la Swissair elle-même qui décide des exigences en ce qui concerne l'entrée à son école de pilotage. Ces exigences ne correspondent pas à celles de l'Office fédéral de l'air, qui demande avant tout un certificat de bonnes mœurs, ainsi que la preuve que le candidat est capable de voler. La Swissair réclame en plus de la part du candidat pilote une « certaine personnalité ».

Des « super-men » dans les cockpits ?

Pour Paul Maximilien Mueller, ses collègues ne sont pas des « super-men ». Le pilotage d'un avion à réaction exige certains dons, notamment la capacité de traiter un grand nombre d'informations, de choisir des priorités et de « savoir réagir », même sous pression. La Swissair ne cherche pas à former des copilotes, mais des capitaines pour ses avions. M. Mueller est persuadé qu'il doit exister dans tout métier une possibilité de « faire carrière ». Chez Swissair, la carrière mène

de copilotes à pilote. Des huit cents pilotes actifs au sein de la compagnie, tous ne deviennent certes pas capitaines, soit qu'ils souhaitent rester copilotes, soit qu'ils ne montrent pas suffisamment de capacités. Pour maintenir un bon climat de travail, Swissair souhaite que ce groupe reste le plus petit possible.

Les Suisses considérés comme dépensiers en France

Quelque 2 millions de Suisses ont visité l'année dernière la France, ce qui représente une augmentation de 10 pour cent par rapport à 1977. 8,5 millions de nuitées de touristes suisses ont été comptabilisés. C'est ce que vient d'indiquer l'Office français du Tourisme de Zurich. Les Suisses sont considérés dans ce pays comme très dépensiers. Avec 121 francs français par jour, les Helvètes dépensent en moyenne 28 pour cent de plus que les autres touristes européens.

L'Office français du Tourisme a également indiqué que le contrôle étatique des prix dans le secteur hôtelier allait être presque complètement supprimé. La concurrence accrue qui devrait en résulter doit profiter aux touristes. (A.T.S.)

Une « maison suisse » à San Francisco

L'Office National Suisse du tourisme a ouvert à San Francisco, dans le quartier, commerçant une « maison suisse ». La Société de banque suisse s'est également installée dans ce bâtiment. Lors des cérémonies d'ouverture étaient présents, le président de l'Office National Suisse du tourisme, M. Jean-Jacques Kaempfen. La Société de banque suisse était représentée par son directeur gé-

ral, M. Franz Luetolf, la compagnie d'aviation Swissair par son directeur général pour l'Amérique du Nord, M. Raymond Schwab. Quant aux autorités suisses, elles étaient représentées par le consul général, Otto Bornhauser.

Le jour de l'inauguration officielle de la maison, la délégation suisse a été reçue par le maire de San Francisco, M. George Moscone. A cette occasion, celui-ci a remis au président de la ville de Montreux, M. Cevey, la clef de la ville ainsi qu'un document qui proclame le 10 avril comme « Jour de la Suisse ».

De son côté, la délégation suisse a offert une cruche en étain ainsi que six gobelets.

La colonie suisse à San Francisco est la plus importante des Etats-Unis. Elle ne compte pas moins de seize sociétés.

La plus grande machine à broder du monde est suisse

Une entreprise d'Arbon (Thurgovie - Suisse) a mis au point une nouvelle machine à broder à haut rendement, la Saurer 1040, dont les performances et les dimensions dépassent tout ce qui avait été réalisé jusqu'ici dans ce domaine. Avec une longueur de 21 yards (précisément 20,93 yards, soit 19,138 mètres), 1 416 aiguilles pouvant effectuer 215 000 points par minute en rapport 4/4 et des hauteurs de 75,104 et 110 cm, cette nouvelle machine répond à des vœux qui se sont exprimés depuis de nombreuses années dans l'industrie de la broderie. La technologie la plus moderne s'allie ici avec les impératifs économiques. En effet, la longueur des coupons à broder permet de réaliser d'importantes économies lors des opérations de coupe, de montage, d'apprêt et de confection. Les

charges en personnel ne sont pas supérieures à celles que nécessite une machine brodeuse de 15 yards. Cette première dans l'industrie des machines à broder est le fruit de la longue expérience de l'entreprise suisse et de la collaboration étroite avec l'industrie de la broderie elle-même. Les recherches intensives qui ont permis de concevoir et de mettre au point la nouvelle machine ont été réalisées en relation avec l'Institut des machines textiles de l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich. (O.S.E.C.)

(Adolf Saurer A.G., Bahnhofstrasse 55, CH-9320 Arbon)

L'exposition

« Jura, 23^e canton suisse » dans des petites villes de Suisse alémanique

Devant l'intérêt rencontré par l'exposition itinérante sur le Jura, 23^e canton suisse, dans les capitales cantonales et la plupart des grandes villes de Suisse, l'Assemblée constituante a tenu à faire bénéficier encore plus largement le peuple suisse, surtout en Suisse alémanique, des informations qu'apporte cette exposition. Dans ce but, relève un communiqué du service de presse de l'assemblée, elle a fait reproduire trois jeux de panneaux d'un format réduit mais absolument identiques à ceux de l'exposition originale. Quelque soixante communes importantes de Suisse allemande ont pu et pourront encore voir cette exposition jusqu'au 24 septembre. Elle sera encore présentée à Dornach, Broug, Muttentz, Pratteln, Wettingen, Buelach, Wattwill, Dromanshorn, Klosters, Flims, Krienzen, Emmenbrücke, Rapperswil et Muri notamment. Partout, souligne le service de presse, l'accueil a été chaleureux et sympathique.